

N° case

- * Barreau de
- * Nom :
- * Prénom :
- * Date de naissance :
- * N° CNBF **avec la clé** :
- * Titre :

(Avocat, Avocate, Avocat à la Cour, Avocate à la Cour, Avocat honoraire, Avocate honoraire, Titre étranger pour les avocats exerçant sous leur titre d'origine)

(* les rubriques précédées d'une étoile doivent impérativement être renseignées)

La carte professionnelle délivrée aura une durée de validité de 10 ans à compter de l'enregistrement de la demande. Elle devra être restituée à l'Ordre dès que l'avocat ne fera plus partie de l'Ordre pour quelques raisons que ce soit. Sa perte ou son vol devront immédiatement être déclarés à l'Ordre.

Cette demande doit être impérativement accompagnée :

- D'un chèque de 30 € à l'ordre de la Conférence des Bâtonniers ;
- D'une photographie d'identité de moins de 6 mois au format CNI, réalisée par un professionnel ou dans une cabine photo utilisant un système agréé par le ministère de l'intérieur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619> ;
- Au dos de la photo doit être reporté les nom, prénom et n°CNBF ;
- Ne pas coller ni agraffer la photographie.

Date :

Signature

Les informations recueillies dans le cadre du présent formulaire sont enregistrées par l'Ordre dans un fichier informatisé ayant pour finalité l'établissement et la gestion de la carte professionnelle. Elles sont conservées pendant la durée de validité de 10 ans de la carte et sont destinées aux intervenants agissant dans le cadre de la demande de la carte et de sa gestion. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Bâtonnier de l'Ordre en justifiant de votre identité.

Reçu de carte (à compléter au moment de la remise de la carte à l'avocat)

Je soussigné(e) reconnais avoir reçu ma carte d'identité professionnelle

Le

Signature

J'accepte que ces données soient utilisées, traitées, exploitées par l'Ordre des Avocats de Toulouse dans le cadre de la relation qui unit l'Avocat à son Barreau.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à la Direction de l'Ordre. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.